

## Charte du C2i niveau 1 2017-2018 Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes

Le **Certificat Informatique et Internet (C2I)** est une certification française délivrée par les établissements supérieurs français au cours de la licence et du master pour attester de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Le C2I niveau 1 vise à attester un ensemble de compétences sur l'usage de l'outil informatique et de l'Internet. Les modalités de passage de ce certificat national sont définies par le ministère de l'Education nationale (B.O. 15 du 14 avril 2004). L'Université de Montpellier est habilitée à faire passer et délivrer le C2I. Le référentiel national des compétences à acquérir est donné en annexe de ce document.

La validation du C2I niveau 1 est **obligatoire** pour valider le grade de licence et ainsi poursuivre le cursus. Il est fortement conseillé de passer ce certificat dès que possible durant le DFGSM2, DFGSMa2, ou MCORT1.

### Modalités et règlement des examens :

1. Votre inscription au C2I est gratuite pour les étudiants de la Faculté. Cette inscription se fait auprès du personnel de la scolarité en charge du premier cycle.
2. Le C2I comprend trois étapes : positionnement, formation et certification.

- **Test de « positionnement »** : Un questionnaire à choix multiple est proposé au participant. Au vu des résultats obtenus, un bilan de compétences est réalisé. Ce test de positionnement peut être réalisé sur les sites suivants de manière anonyme :

<https://c2i.education.fr/c2i1/anonyme.php>

<http://platinum.univ-perp.fr/fr/menu/langues-et-c2i/certificat-informatique-et-internet-c2i/test-anonyme/>

<https://c2i.univ-lille3.fr/anonyme.php>

<https://c2i.univ-tlse3.fr/c2i1/anonyme.php>

<http://certification.unicaen.fr/c2i/anonyme.php>

<http://sites.univ-lyon2.fr/c2i-qcm/anonyme.php>

- **La formation** : l'UFR de Médecine ne propose pas de formation dédiée au C2I dans le tronc commun des études. Vous devez faire une auto formation à l'aide des nombreux outils et documents disponibles en libre accès sur internet. Nous vous conseillons d'utiliser les documents C2I proposés par Farid Boussama (UFR de Droit) : formation dans Atlas, intitulée : 2012-2013-C2I - Niveau 1 – Droit (l'accès à ces documents nécessite d'être préalablement connecté à la plateforme Moodle) :

<https://moodle.umontpellier.fr/mod/page/view.php?id=82941>

ou encore les ressources libres d'accès aux adresses suivantes :

<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/les-ressources-du-c2i-niveau-1>

<http://www.portices.fr/Autoformation/presentationauto.htm> (attention, même si ce dernier site propose l'étape de certification, celle-ci n'est pas valide pour l'UFR de Médecine et vous devez vous reporter au point suivant).

<https://www.fun-mooc.fr/> : ce site propose des cours en ligne gratuits sur inscription. Attention, il faut être vigilant aux dates d'inscription. Nous vous recommandons de regarder régulièrement l'offre de formation sur ce site.

Une **UE libre « Préparation au C2i »** accessible aux étudiants de DFGSM2, DFGSMa2, DFGSM3 et DFGSMa3 est toutefois proposée. Le nombre de places étant restreint (25 pour Montpellier, 25 pour Nîmes), en cas de trop nombreuses demandes, une priorité sera donnée aux étudiants de DFGSM3 et DFGSMa3.

- **La certification** : l'examen de certification se compose d'une épreuve théorique de contrôle des connaissances sous la forme de QCM d'une durée de 45 minutes et d'une épreuve pratique d'une durée de 45 minutes portant sur les compétences du référentiel national.

***La certification nécessite la validation de l'ensemble de chacun des domaines de compétences du référentiel. Il n'y a pas de compensation entre les domaines. Les domaines validés sont capitalisables. Un domaine est validé par la réussite à l'épreuve de contrôle des connaissances correspondante et par la validation de l'épreuve pratique. Ces deux épreuves ne se compensent pas entre elles pour la validation d'un domaine.***

L'épreuve de contrôle des connaissances réalisée par QCM comporte 12 questions pour chacun des domaines. Le score d'une question est calculé selon la formule suivante : pour une question comportant B bonnes réponses et M mauvaises réponses, si un candidat donne comme réponse à cette question X bonnes réponses parmi les B et Y mauvaises réponses parmi les M, le résultat obtenu à la question est  $Q = \max(X/B - Y/M, 0)$ . Le score obtenu pour un domaine est la moyenne, en pourcentage, des scores obtenus à toutes les questions relatives à ce domaine. Le seuil de validation d'un domaine pour l'épreuve de contrôle des connaissances est de 50%.

La proclamation des résultats est faite par le jury du C2I de l'Université de Montpellier (le représentant au jury pour l'UFR de Médecine est le Dr Kevin Mouzat).

### **Calendrier des inscriptions et des examens :**

Les séances de certification sont d'une durée de 2 heures chacune. Pour toute information complémentaire, il est possible de contacter le Dr Paul Grollemund pour le site de Montpellier ([paul-marie.grollemund@umontpellier.fr](mailto:paul-marie.grollemund@umontpellier.fr)) ou le Dr Kevin Mouzat pour le site de Nîmes ([kevin.mouzat@umontpellier.fr](mailto:kevin.mouzat@umontpellier.fr)) qui sont en charge de la passation de la certification C2I. L'épreuve se déroule dans la salle informatique de la Faculté de Médecine ou la salle informatique n°2 de l'Hôpital Lapeyronie pour le site de Montpellier et en salle 231 pour le site de Nîmes. Les scolarités vous adresseront votre convocation.

La validation du C2I pouvant nécessiter plusieurs tentatives, il est **VIVEMENT** conseillé de commencer la validation lors du premier semestre.

## **Annexe : référentiel national du Certificat Informatique et Internet de l'enseignement supérieur de niveau 1**

### **Domaine D1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif**

Tout au long de sa vie, l'utilisateur travaille dans un environnement numérique. La virtualisation des ressources, les risques inhérents au numérique et les enjeux de l'interopérabilité rendent cet environnement complexe. Cela signifie qu'il doit adapter son comportement aux spécificités des environnements multiples auxquels il est confronté en tenant compte des impératifs d'échange et de pérennité, ainsi que des risques associés à sa situation.

Compétence D1.1 Organiser un espace de travail complexe

Compétence D1.2 Sécuriser son espace de travail local et distant

Compétence D1.3 Tenir compte des enjeux de l'interopérabilité

Compétence D1.4 Pérenniser ses données

### **Domaine D2 : Être responsable à l'ère du numérique**

L'utilisateur évolue dans un environnement numérique toujours plus prégnant, plus imprévisible, qu'il met à profit pour exposer non seulement des éléments de sa vie privée, mais aussi des éléments publics en lien avec son projet professionnel. Dans ce contexte, le droit positif (ensemble des règles juridiques en vigueur) et des principes éthiques régulent l'échange d'informations et l'appropriation de ressources numériques. Cela signifie notamment que l'utilisateur préserve son identité numérique, prend en compte les règles et les risques liés au partage d'informations et adopte une attitude responsable. Pour cela, il connaît les réglementations et les règles de bon usage du numérique afin d'éviter les infractions ou les maladroites, et de faire valoir ses droits.

Compétence D2.1 Maîtriser son identité numérique privée, institutionnelle et professionnelle

Compétence D2.2 Veiller à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel

Compétence D2.3 Être responsable face aux réglementations concernant l'utilisation de ressources numériques

Compétence D2.4 Adopter les règles en vigueur et se conformer au bon usage du numérique

### **Domaine D3 : Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques**

L'utilisateur est amené à produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques qui combinent des données de natures différentes, avec un objectif de productivité, de « réutilisabilité » et d'accessibilité. Cela signifie qu'il doit concevoir ses documents en ayant recours à l'automatisation et les adapter en fonction de leur finalité. Les compétences qu'il mobilise peuvent s'exercer en local ou en ligne. Il les met en œuvre en utilisant des logiciels de production de documents d'usage courant (texte, diaporama, classeur, document en ligne).

Compétence D3.1 Structurer et mettre en forme un document

Compétence D3.2 Insérer des informations générées automatiquement

Compétence D3.3 Réaliser un document composite

Compétence D3.4 Exploiter des données dans des feuilles de calcul

Compétence D3.5 Préparer ou adapter un document pour le diffuser

#### **Domaine D4 : Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique**

Dans le monde numérique, l'utilisateur est confronté à une masse d'informations pléthoriques et peu vérifiées, étant produites et diffusées par tous. Les informations accessibles ne sont pas toujours stables dans le temps, certaines se présentant même comme des flux d'information diffusée en continu.

Dans ce contexte, l'utilisateur met en place une démarche de recherche adaptée et évalue avec discernement la qualité des informations qu'il trouve. Il exploite les informations et ressources pour documenter ses propres productions en les référençant conformément aux usages et compte tenu de leur potentielle instabilité. Il met en place une veille au moyen d'outils d'agrégation de flux, et organise ses références de façon à pouvoir y accéder en situation nomade.

Compétence D4.1 Rechercher de l'information avec une démarche adaptée

Compétence D4.2 Évaluer les résultats d'une recherche

Compétence D4.3 Récupérer et référencer une ressource numérique en ligne

Compétence D4.4 Organiser une veille informationnelle

#### **Domaine D5 : Travailler en réseau, communiquer et collaborer**

Lorsqu'on mène un projet ou une activité dans un cadre personnel ou professionnel, les échanges entre les acteurs se déroulent souvent sous forme numérique. Utiliser à bon escient les outils de communication et de travail collaboratif permet d'améliorer l'efficacité du travail mené à plusieurs. Dans ce contexte, l'utilisateur utilise avec discernement et efficacité les outils de communication numériques individuels ou de groupe pour échanger de l'information et travailler à plusieurs. Dans le cadre d'une collaboration à distance, il contribue à la production synchrone ou asynchrone de documents communs en gardant la trace des modifications et des versions successives de ces documents.

Compétence D5.1 Communiquer avec un ou plusieurs interlocuteurs

Compétence D5.2 Participer à l'activité en ligne d'un groupe

Compétence D5.3 Élaborer une production dans un contexte collaboratif